

Règlement d'ordre intérieur pour les stages de vacances Environnement & Découvertes a.s.b.l. (valable à partir de décembre 2009)

INSCRIPTIONS.

Les inscriptions peuvent se faire par mail ou par téléphone. L'inscription de votre enfant sera effective et confirmée lorsque vous aurez approuvé ce règlement par mail ou par écrit.

Toute annulation dans les 10 jours avant la date de début de stage vous coûtera 10 euros par enfant par stage non payé pour frais administratifs et d'organisation (à payer par virement au compte 850-8652287-79) sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

Lors d'un stage qui a débuté, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence sauf sur présentation d'un certificat médical.

ATTESTATIONS.

Des attestations de participation aux stages sont établies à la fin de chaque stage (de 2 ou 3 jours). Cela vous donne droit à une réduction d'impôt en remplissant la case de votre déclaration consacrée aux frais de garde d'enfants âgés de moins de 12 ans.

N'oubliez pas de reprendre ces attestations car elles ne vous seront pas envoyées par courrier en cas d'oubli. Nous ne sommes pas autorisés à délivrer de duplicata.

RESPECT DES HORAIRES.

Les activités ont lieu de 9h00 à 16h00.

Le premier jour de stage, l'enfant doit arriver entre 8h30 et 8h45 au plus tard pour le paiement du stage.

Les autres jours, l'enfant peut arriver au plus tard à 9H00.

La garderie est gratuite de 7h45 à 9h00 et de 16h00 à 17h30.

Vos enfants sont répartis dans des groupes de maximum 13 participants, sont encadrés par un animateur adulte formé (et un aide-animateur) pour chaque activité.

Nous présentons des activités **adaptées à leur âge** avec du matériel pédagogique et scientifique performant (jeux de table, enquêtes ludiques, jeux extérieurs, binoculaires, montages et quizz sur tableau interactif, visites sur le terrain – rivière, mare didactique, visite de sites fossilifères, etc.).

Parents et enfants sont tenus de respecter nos répartitions dans les groupes. Ajouter un plus petit dans un groupe de grands est aussi inadapté que l'inverse.

MATERIEL A EMPORTER

Nous fournissons la majorité du matériel pour les animations de découverte ou même créatives.

Nous fournissons également la crème solaire et les répulsifs à insectes.

Par contre, nous exigeons que l'enfant soit habillé **en tenant compte de la météo** (casquette en cas de chaleur, vêtements étanches en cas de pluie , ...) et de bottes (obligatoires quel que soit le temps !).

La direction décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation d'objets personnels (lunettes, jeux, vêtements, ...).

MEDICAMENTS.

Certains enfants doivent prendre des médicaments.

Les animateurs de l'asbl administreront ces derniers à la condition que vous fournissiez au moment de l'inscription et au plus tard le premier jour de stage 3 documents :

- copie de l'ordonnance du médecin
- posologie précise
- décharge de toute responsabilité avec votre signature (modèle à demander par mail ou téléphone).

Le médicament doit nous être fourni dans une petite boîte munie du nom de l'enfant – en aucun cas dans le sac ou la poche de l'enfant.

Les parents sont tenus d'avertir de toute particularité de l'état de santé de leur enfant dont nos animateurs doivent tenir compte lors de l'inscription (par exemple quand l'enfant présente des allergies).

REPRISE DE VOS ENFANTS.

Aucun enfant ne part avant 16h00, sauf cas particulier à noter le matin sur la fiche générale.

Les enfants sont soit dans le bâtiment, soit dans la plaine sur la place. Ils ne peuvent en aucun cas franchir les cordes (qui limitent la plaine) ; nous vous demandons dès lors de ne pas les franchir avec eux, appelez-les, incitez-les à vous rejoindre à l'accueil et reprenez-les **à cet endroit** après avoir noté votre nom et signé.

Attention, dès que vous avez signé, l'enfant n'est plus légalement sous notre responsabilité. N'oubliez pas de le surveiller.

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de

Accepte toutes les conditions précitées.

Date :

Signature :